Image not found or type unknown

Assurance vie multisupport

Par **crayat**, le **27/10/2011** à **12:19**

Le 04/07/2000 j'ai souscrit une assurance vie en unités de compte aupres de la Cie AGF/ALLIANZ qui aurait dû me fournir contre récépissé une "notice d'information" portant notamment sur les conditions d'exercice de la faculté de renonciation.Ce document m'a été adressé avec A/R le 13/05/2009,soit 9 ans aprés la signature du contrat.Ce délai très important est-il susceptible d'être opposable à ALLIANZ et permettre d'utiliser aujourd'hui encore cette faculté de renonciation.
Les services (rémunérés) d'un avocat ne sont pas d'actualité à ce stade.Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés